



EXAMEN PROFESSIONNEL
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2020/2021

Épreuve d'admissibilité du 18 mars 2021

1^{ère} épreuve d'admissibilité :

Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : une heure et trente minutes

Coefficient 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Il vous est demandé de **composer sur les copies** qui vous sont fournies avec un stylo à encre bleue ou noire (*bille, plume ou feutre*). Toute autre couleur utilisée pour écrire ou souligner sera considérée comme un signe distinctif, idem pour les surligneurs.
- Les brouillons (*toutes feuilles autres que les copies*) ne seront pas ramassés.
- Aucun signe distinctif (*nom, prénom, n° de convocation, signature, paraphe...*) ne doit apparaître sur vos copies, de même qu'aucune référence (*nom de collectivité, nom de personne, ...*) autres que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier.
- **Le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de votre copie par le jury.**
- Votre identité devra uniquement être reportée sur les copies dans la partie en haut à droite prévue à cet effet, puis vous rabattez le coin noirci que vous collerez en humectant les bords.

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Ce sujet comporte 11 pages (y compris celle-ci)

QUESTION 1

A la lecture des documents joints, présentez dans un tableau les avantages et les inconvénients de la pratique du vélo en milieu urbain et en milieu rural.

QUESTION 2

En vous appuyant sur les documents, citez les différentes politiques incitant à l'usage du vélo.

QUESTION 3

Expliquez les mots soulignés :

- La part modale.
- Réaliser des économies substantielles.
- Des synergies ont émergé entre les associations.

QUESTION 4

En période de crise sanitaire, quelles peuvent être les motivations supplémentaires pour l'usage du vélo ?

QUESTION 5

En vous appuyant sur les seuls documents joints, citez les éléments de sécurité obligatoires pour une pratique du vélo tranquillisée.

ANNEXES JOINTES :

ANNEXE 1 : « La France est-elle en train de devenir une nation du vélo depuis le confinement ? »
(2 pages)

ANNEXE 2 : « 10 raisons de préférer le vélo à la voiture » (3 pages)

ANNEXE 3 : « Quel est l'intérêt de faire du vélo en ville ? » (3 pages)

ANNEXE 4 : « La pratique du vélo augmente de 50 % dans les grandes villes par rapport à 2019 »
(1 page)

La France est-elle en train de devenir une nation du vélo depuis le déconfinement ?

Nombreux sont les éléments qui montrent qu'un cap a été franchi dans la construction d'un système vélo digne de ce nom dans l'Hexagone depuis le 11 mai. Tour d'horizon.

« Un déclic, un alignement des planètes historique... » Les promoteurs de la solution vélo semblent unanimes. La crise du Covid-19 aura eu l'effet d'un puissant coup d'accélérateur sur la mise en œuvre d'un **écosystème favorable à la bicyclette**. La situation inédite — et dramatique par ailleurs — a contribué à fédérer, à tous les niveaux, les acteurs du vélo. Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, des synergies ont émergé entre les associations, les professionnels, les collectivités locales et l'Etat pour réorganiser l'espace public en faveur des mobilités actives et aménager, en urgence, un environnement qui invite à monter en selle sereinement. « En quelques mois, on va avoir gagné plusieurs années de politique cyclable », se réjouissait Elisabeth Borne, au lendemain du déconfinement. Deux mois plus tard, malgré quelques couacs, nombreux sont les indicateurs qui semblent donner raison à la ministre de la Transition écologique et solidaire.

La France distinguée à l'échelle européenne

Symboliquement, commençons par cette excellente note décernée à la France, fin juin, par la Fédération européenne des cyclistes (ECF) pour les mesures prises au profit des cyclistes au sortir du confinement. Un cinq sur cinq, l'unique du classement, qui vient confirmer sans doute qu'un virage culturel est en train de s'opérer et que la France mérite sa place parmi les nations du vélo.

Le nombre de cyclistes en plein boom

Mais c'est probablement la hausse spectaculaire du nombre d'utilisateurs qui témoigne le mieux de ce changement de mentalité. Instrument de distanciation sociale par essence, le vélo a été adopté en masse dès le 11 mai par un public désireux de se maintenir à l'écart de la promiscuité des transports en commun et refusant le recours à la voiture particulière. Un engouement très vite traduit en chiffres par l'association Vélo & Territoires. En compilant les relevés de 182 radars de comptage répartis dans toute la France, l'organisation a pu mesurer une augmentation de la fréquentation cycliste de 11 % au terme de la première semaine de déconfinement par rapport à la même période en 2019. Deux semaines plus tard, la hausse atteignait 29 % et confirmait l'ampleur du phénomène. Un essor particulièrement marqué dans les grandes agglomérations. A Paris, selon une enquête de France Inter, le trafic vélo aurait bondi de 51 % en mai avant de littéralement s'envoler en juin de 119 %. Résultat, sur certains boulevards, Voltaire ou Sébastopol par exemple, le débit cycliste dépasserait celui des voitures aux heures de pointe.

Reste à savoir si la tendance survivra aux circonstances. Combien de ces nouveaux cyclistes inscriront leur démarche dans la durée ? L'association Vélo & Territoires par le biais de son bulletin bimensuel de suivi de la fréquentation cyclable assure une veille sur le sujet.

Le marché du cycle s'envole

Ce boom du vélo post confinement s'est naturellement traduit par une hausse des ventes sans précédent. Après deux mois d'activité considérablement ralentie, les magasins spécialisés ont dû faire face à une véritable ruée. Selon l'Union Sport et Cycle, la première organisation professionnelle de la filière sport et loisirs, le chiffre d'affaires du marché du cycle aurait plus que doublé (+117%) entre le 11 mai et le 7 juin dernier. De quoi combler en partie les pertes accumulées pendant le confinement, mais également créer des problèmes de stock sur certains modèles.

Succès retentissant pour le Coup de pouce vélo

Une effervescence en boutique liée également à la mise en œuvre du Coup de pouce réparation de 50 €. En un mois, plus de 200 000 Françaises et Français ont poussé la porte d'un des 3000 magasins partenaires pour remettre en état leur monture. Un succès retentissant pour cette opération dont l'ampleur et le déploiement à la hâte, a inévitablement provoqué quelques dysfonctionnements. Certains réparateurs submergés par cette affluence soudaine ont préféré se retirer du dispositif pour ne pas priver d'atelier leurs clients fidèles. D'autres ont regretté d'avoir à prendre en charge l'avance des frais.

Mais le résultat général n'en reste pas moins exceptionnel. A tel point que le Gouvernement, s'est engagé à tripler la somme allouée au programme Coup de pouce pour le faire passer de 20 à 60 millions d'euros. Objectif : réparer un million de vélos d'ici à la fin de l'année, mais aussi financer des places de stationnement vélo temporaires ainsi que des formations de remise en selle.

Une volonté de pérenniser les coronapistes

Aux yeux de beaucoup, elles resteront l'un des symboles de la crise du Covid-19 et du virage sociétal amorcé au profit du vélo. A grand renfort de plans d'urgence et d'urbanisme tactique, les emblématiques coronapistes ont fleuri partout en France avec le déconfinement. Si certaines auront connu une existence éphémère comme l'aménagement de l'avenue Gabriel-Péri à Argenteuil (95) ou celle très symbolique du Prado, à Marseille (13), la majeure partie de ce réseau champignon semble pouvoir prétendre à une destinée plus durable. Provisoires initialement, puis de transition, bon nombre de coronapistes pourraient se transformer en itinéraires cyclables définitifs. C'est en tout cas la volonté d'Elisabeth Borne qui invite les élus à pérenniser les aménagements temporaires. « Nous espérons en déployer 1 000 kilomètres au total. Ne laissez pas la voiture reprendre la place ! », insistait la ministre de la Transition écologique et solidaire, fin mai, en promettant d'accompagner les collectivités engagées dans cette démarche.

Pour l'heure environ 500 kilomètres de pistes seraient opérationnels. Les associations cyclistes restent particulièrement vigilantes au devenir de ces infrastructures. La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) a ainsi mis à jour son application Carto pour que les aménagements de transition y soient recensés. Le club des villes et territoires cyclable a, quant à lui, lancé une enquête auprès des collectivités pour suivre l'évolution de cette dynamique.

Le forfait mobilité durable, un outil pro-vélo pour les entreprises

L'Etat a également fait un geste en direction du monde de l'entreprise en publiant en avance le décret relatif au forfait mobilité durable, initialement prévu pour juillet. Depuis le 10 mai, ce dispositif phare de la loi d'orientation sur les mobilités (LOM) permet aux sociétés de prendre en charge les frais de déplacements domicile-travail de leurs collaborateurs se déplaçant à vélo (entre autres) dans la limite de 400 € annuels. Une somme exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu deux fois supérieure au montant de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) qui disparaît donc au profit de ce nouvel outil d'incitation fiscale. De quoi permettre aux entreprises de jouer un rôle dans le développement d'un système vélo global. Leur implication restera, toutefois, dépendante de leur bon vouloir, car, comme l'IKV, le forfait mobilité durable ne revêt pas de caractère obligatoire. Pour les inciter à passer à l'action, la FUB, en partenariat avec l'Ademe, travaille à la création d'un label qui récompensera les employeurs engagés dans une démarche pro-vélo.

Une fête nationale dédiée au vélo

Pour asseoir cette culture vélo émergente, le Gouvernement, en lien étroit avec le monde associatif, organisera dès l'année prochaine une fête nationale dédiée à la bicyclette. Son nom : « Mai à vélo ». L'occasion de fédérer les événements déjà existants à cette période, de créer de nouvelles manifestations dans les territoires où elles font défaut, de réunir les acteurs de la branche, mais surtout de donner envie à toutes les générations de monter en selle pour faire du sport, pour voyager ou pour se déplacer au quotidien.

Au regard de ces évolutions, l'ambitieux Plan vélo qui vise à tripler la part modale du vélo pour la faire passer de 3 à 9 % d'ici à 2024 paraît plus que jamais réaliste. A condition que l'écosystème né du déconfinement, prometteur mais encore fragile, soit entretenu par le maintien des synergies actuelles une fois la crise définitivement derrière nous.

Source :

<https://www.cyclable.com/blog/2020/07/28/la-france-est-elle-en-train-de-devenir-une-nation-du-velo-depuis-le-deconfinement/>

10 raisons de préférer le vélo à la voiture

14 octobre 2020

Indispensable, la voiture ? Pour certains déplacements longs sans doute, mais pour bon nombre de trajets du quotidien elle s'avère inadaptée et peut être efficacement remplacée par un vélo ou un vélo cargo. Vous en doutez ? Voici **10 bonnes raisons de monter en selle** plutôt que de passer derrière le volant.

1. Parce qu'il existe des vélos pour tous les besoins

Conduire les enfants à l'école, transporter régulièrement des courses volumineuses, grimper la pente abrupte qui mène à votre domicile... Vous en êtes persuadé, seule une voiture peut répondre aux problématiques de votre quotidien. Et pourtant, un vélo cargo, bipporteur ou longtail, pourrait s'acquitter de ces tâches sans difficulté. Certains modèles sont capables d'**embarquer jusqu'à trois enfants et peuvent déplacer 200 kg**, poids du cycliste inclus. Pour monter les côtes sans encombre, comptez sur l'assistance électrique qui réduira considérablement vos efforts même avec un lourd chargement. Si ponctuellement, le recours à une voiture s'impose malgré tout, les services d'autopartage ou la location combleront votre besoin.

2. Parce que le vélo est économique

Opter pour le vélo, c'est faire le choix de la sobriété et, par conséquent, **réaliser des économies substantielles** sur ses dépenses liées aux déplacements. Pas de carburant, pas de parking, pas d'assurance, pas de carte grise, pas de contrôle technique... La liste est longue ! Selon l'Ademe, faire 10 km par jour à vélo coûterait en moyenne 100 € par an. En voiture, parcourir la même distance quotidiennement reviendrait à 1000 €. Dix fois plus cher, pour une efficacité généralement moindre, en tout cas, sur les courtes distances. Toujours indispensable la voiture ? Votre portefeuille n'en est plus si sûr que cela !

3. Parce que le vélo est plus efficace

Le vélo plus rapide que la voiture ! Si l'affirmation peut surprendre, elle se vérifie régulièrement lors de déplacements urbains. Selon l'Ademe, un cycliste roule en moyenne à 15 km/h en ville alors qu'une voiture plafonne à 14 km/h. La différence est particulièrement sensible aux heures de grande affluence où le vélo prend définitivement le large. Un avantage encore accru par la multiplication des aménagements cyclables liés à la crise sanitaire. Les automobilistes ne disposant pas de parking devront en plus composer avec la recherche d'une place de stationnement. Souvent une véritable quête au long cours !

A vélo, une poignée de minutes suffit généralement à se garer et à attacher sa monture. En échappant à la contrainte du stationnement tout comme aux aléas du trafic, vous pourrez gérer votre emploi du temps avec précision et en finir définitivement avec les retards intempestifs !

4. Parce que le vélo est bon pour la planète

Les voitures particulières seraient à l'origine de 15,7 % des gaz à effet de serre émis sur le territoire national et pollueraient plus que tous les autres modes de transport réunis. C'est en tout cas la conclusion du rapport Secten, publié en 2019 par le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa). Dans ces conditions, **renoncer à l'automobile au profit du vélo est donc un acte concret de lutte contre le réchauffement climatique.**

Certes, si l'on considère les émissions liées à la production et l'énergie dépensée pour avancer, (alimentation du cycliste), l'empreinte carbone d'un déplacement à bicyclette n'est pas totalement nulle. Elle s'élèverait à 21 g de gaz à effet de serre (GES) par kilomètre parcouru. Selon le même mode de calcul, celui d'un trajet à VAE serait à peine plus élevé avec 22 g/km. Mais même en tenant compte des calories consommées par le cycliste (une estimation moyenne qui ne reflète pas forcément les habitudes de chacun), en comparaison, une voiture continue d'émettre au moins 12 fois plus de gaz à effet de serre sur la même distance. La preuve, si vous en doutez, qu'en montant en selle, vous agissez concrètement pour la planète !

5. Parce que le vélo est meilleur pour la santé

En plus de produire de nombreuses nuisances environnementales, enfoncer la pédale d'accélérateur nuit à la santé publique. Parmi les substances les plus nocives émises par le trafic automobile, le dioxyde d'azote ou les particules fines, responsables à elles-seules, en 2016, de la mort prématurée de 48 000 personnes en France, selon l'agence européenne pour l'environnement. Mais le recours systématique à la voiture contribue également au développement de l'obésité. Quant aux heures passées dans les embouteillages, elles augmentent considérablement le stress.

A l'inverse, **appuyer sur les pédales de sa bicyclette, c'est prendre soin de sa santé**. Nombreuses sont les études qui montrent les effets positifs du vélo pour prévenir les risques de maladies cardiovasculaires, de surpoids, de diabète et même de certains cancers. Bonne nouvelle, ces bienfaits restent identiques si vous utilisez un vélo à assistance électrique !

6. Parce que le vélo apaise les villes

Le sujet fait rarement la une, mais la circulation automobile est génératrice de pollution sonore, elle en serait même la source principale. A tel point qu'en Ile-de-France, 62 % de la population serait exposé à des niveaux supérieurs à 55 db.

Anecdotique ? Loin de là ! Selon l'OMS, au-delà de cette valeur, la gêne occasionnée entraînerait des conséquences lourdes sur la santé : troubles du sommeil, de l'attention, de l'audition mais aussi risques d'hypertension, de maladies cardiaques et, à terme, réduction sensible de l'espérance de vie en bonne santé. A vélo, le bruit dégagé, est bien entendu sans commune mesure. Ceux qui ont enfourché leur vélo durant le confinement se souviennent sans doute de la **surprenante quiétude qui régnait dans les rues débarrassées d'une grande partie du trafic automobile**. En pédalant, vous marquez votre refus de vous joindre au concert des klaxons intempestifs, des vrombissements de moteur et des crissements de pneus ! Vous participerez également au désengorgement des villes et à l'apaisement de l'espace public.

7. Parce que le vélo rend heureux

C'est une évidence, pédaler active les cuisses et les mollets. Mais tourner les pédales fait également fonctionner les méninges. Un trajet à vélo est en effet bénéfique à la concentration, à la réflexion, à la prise de décision et contribuerait à l'amélioration des performances au travail. Songez-y la prochaine fois que vous manquez d'inspiration ! Même chez les plus âgés, le vélo favoriserait le développement de la mémoire et des capacités cognitives. Mais au-delà du fourmillement intellectuel, le grand air associé à l'effort physique, produit des effets anti-stress. Le vélo est donc source de bien-être psychique. Et effectivement, **faire le choix de pédaler, c'est s'offrir du temps de qualité**, des moments pour se ressourcer mentalement ou prendre du recul. Idéal, par exemple, pour effectuer un pallier de décompression entre son travail et son domicile.

8. Parce que le vélo est un formidable instrument de reconnexion sociale

Lorsque deux automobilistes s'adressent la parole à un feu rouge, c'est rarement pour échanger des amabilités. A vélo en revanche, les temps d'attente sont souvent prétexte à quelques mots de courtoisie. Si vous chevauchez un vélo atypique, comme un cargo ou un Brompton, votre monture suscitera la curiosité et consistera un sujet de conversation tout trouvé. Vous empruntez régulièrement le même trajet ? Alors il est fort probable que **vous tissiez des liens avec d'autres cyclistes** partageant les mêmes horaires que vous : des amis de vélotaf, en somme. Le vélo pour remplacer les réseaux sociaux voire les applis de rencontre ? Et pourquoi pas !

9. Parce que le vélo transforme les vacances en aventure

En voiture, la route des vacances ne laisse généralement pas de souvenirs impérissables. Une pause pique-nique sur une aire d'autoroute bondée ou une attente interminable en pleine canicule sous le tunnel de Fourvière ne sont pas franchement des épisodes qui marquent les esprits. Derrière le volant, on a qu'une hâte : arriver pour qu'enfin les congés puissent commencer.

A vélo, c'est tout l'inverse. Les vacances débutent dès le premier coup de pédale. La destination, souvent, n'est qu'un prétexte. Seul compte le chemin. Sans le filtre du pare-brise, et chevauchant un vélo de randonnée, le monde change d'aspect. Même des paysages les plus familiers surgit de l'exotisme. Les vacances deviennent une aventure, une parenthèse extraordinaire qui reste en mémoire pour longtemps. En manque d'idée pour vous lancer ? Voici une sélection d'itinéraires de voyage à vélo qui pourraient vous inspirer !

10. Parce que pédaler, c'est aller dans le sens de l'histoire

Saturation de l'espace public, pollution sonore et atmosphérique, mise en danger des piétons et usagers des mobilités douces... Même si la crise sanitaire a propulsé bon nombre d'habités des transports en commun derrière le volant, la voiture est de moins en moins en odeur de sainteté dans les centres urbains. Nombreuses sont les grandes villes en Europe à multiplier les mesures pour limiter la circulation des automobiles les plus polluantes sur leur territoire.

Paris envisage, par exemple, de bannir tous les véhicules thermiques de ses rues d'ici à 2030. Dans 10 ans donc, les pots d'échappement fumants pourraient donc appartenir au passé. Seules les voitures électriques et à hydrogène devraient être autorisées à circuler. Mais plutôt que de remplacer une auto par une autre, pourquoi ne pas **dès maintenant changer votre approche de la mobilité au profit de vélo** ? Plus que jamais, en ville, la bicyclette apparaît comme une solution d'avenir pour conserver sa liberté de se déplacer partout avec efficacité.

Source : <https://www.cyclable.com/blog/2020/10/14/10-raisons-de-preferer-le-velo-a-la-voiture/>

Quel est l'intérêt de faire du vélo en ville ?

Qu'il soit ou non électrique, le vélo est un moyen formidable de se déplacer en ville. Mais au-delà de cet aspect purement utilitaire, la pratique du vélo en ville est synonyme de nombreux intérêts, tant sur le plan physique que financier, ou encore écologique. En période de crise sanitaire COVID-19, c'est aussi un excellent moyen d'éviter les transports en commun. Pourquoi choisir le vélo comme moyen de déplacement en ville ? Découvrez quelques bonnes raisons pour vous convaincre d'adopter cette nouvelle habitude !

Le vélo pour se déplacer rapidement et sans stress en ville

Le vélo plutôt que les transports en commun pendant le déconfinement

Pour éviter les transports en commun en période de crise sanitaire, le vélo est une option sécurisante si l'on souhaite se déplacer en ville. Pendant le déconfinement, choisir de faire du vélo en ville permet d'éviter d'être en contact avec d'autres personnes dans le bus, le tram ou le métro, et de respecter ainsi les règles de distanciation sociale. Ce qui explique bien les nouvelles voies cyclables « coronapistes » mises en place par les différentes villes de France et d'ailleurs.

S'épargner les grèves de transports et les embouteillages

Pour gagner du temps, éviter les bouchons, le stress qui va avec, ou les problèmes et grèves de transports en commun, le vélo est une excellente option. Il s'adapte en effet facilement à votre rythme de vie. Vous choisissez l'heure à laquelle vous devez partir et les pistes cyclables ne sont pas bouchonnées. Vous pouvez même quitter votre domicile plus tard dans le cas où vous faites du vélotaf.

Et c'est sans mentionner le temps que vous ne perdez plus à trouver une place, ou les économies faites sur les places de parking payantes !

Faire du vélo en ville : le réflexe écologique

En limitant votre usage de la voiture pour les petits trajets, vous réduisez considérablement votre empreinte carbone et votre consommation d'essence. Par conséquent, **le vélo en ville est un moyen de transport économique et écologique pour réduire votre empreinte carbone.**

Selon le rapport Secten 2019 sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France, les voitures des particuliers polluent plus que les autres transports réunis (poids lourds et véhicules utilitaires compris). Elles représentent près de 15,7 % de l'émission française de gaz à effet de serre, contre une production de 6,3 % pour les poids lourds et 5,8 % pour les utilitaires ! Donc pour avoir un impact environnemental positif, il s'agit de repenser votre mobilité urbaine.

Le vélo en ville : faire du sport, entretenir sa santé et son mental

Faire du vélo tous les jours permet d'entretenir sa forme et son physique. Vous vous dépensez rapidement en quelques tours de pédale, augmentez votre endurance et votre résistance à l'effort.

Mais si **le vélo en ville est bénéfique pour le corps et la santé**, cette pratique est également **un moment de détente où l'on peut s'aérer l'esprit**. C'est une alternative idéale en fin de journée après le travail pour recharger ses batteries, et profiter de l'extérieur.

Un moment de détente pour découvrir la ville autrement

On est rapidement étonné à vélo devant les nouveaux horizons et terrains de jeux qui s'offrent à nous. En quelques coups de pédale, **explorez des zones inconnues de votre ville à vélo**. Repérez par exemple une nouvelle épicerie pour faire vos courses, un charcutier sympa pour le barbecue du dimanche, ou un parc pour aller vous poser, avec ou sans vos enfants.

De nombreuses villes mettent en place des infrastructures adaptées à la pratique du vélo : abris, pistes cyclables, stationnements, et parfois même des zones et des jours où la route est réservée uniquement aux cyclistes.

Le vélo en ville : adapter son vélo à ses besoins

Vous pouvez TOUT faire à vélo : vos courses, transporter votre animal de compagnie, emmener vos enfants à l'école ou au parc, aller au travail... En fonction de votre usage, adaptez votre vélo ou investissez dans un VAE, voire un vélo cargo. Vous pouvez déjà optimiser votre vélo grâce à l'ajout de sacoches si vous prévoyez des déplacements pour vos courses ou pour le travail. Mettez sur un porte-bagages si vous devez transporter des objets un peu lourds, et répartissez bien le poids. Sinon un panier amovible ou fixe fera très bien l'affaire pour vos petites courses ou contenir votre sac à dos !

Cargo, remorque, porte-bébé : faire du vélo en ville avec ses enfants

Adaptez votre vélo grâce à un siège enfant en fonction de son poids et de sa taille. N'hésitez pas à consulter votre vélociste, car tous les vélos ne peuvent pas supporter l'ajout d'un siège. Autre solution polyvalente : la remorque vélo ! Jugée souvent plus stable, elle vous permettra de transporter 1 ou 2 enfants en fonction des modèles. Vous pourrez aussi l'utiliser pour transporter vos courses si vos enfants restent à la maison !

Sinon, pourquoi ne pas investir dans un vélo cargo ? Cela demande un peu plus de pratique, mais vous pouvez y installer une charge beaucoup plus importante.

Un VAE pour faire du vélo en ville ?

Si vous avez peur d'arriver en sueur au travail ou que votre budget vous le permet, **l'achat d'un VAE pour faire du vélo en ville est une excellente option**. Si vous avez plus de 10km à faire tous les matins et des jolies côtes, un vélo à assistance électrique pourra vous épargner quelques efforts. Mais rassurez-vous : le plaisir de rouler dehors et de faire un peu de sport est toujours là, même avec un vélo électrique ! Aussi, certaines régions encouragent la pratique du vélo en ville et offrent des primes d'achat. Ça vaut le coup de se renseigner, non ?

Conseils pour faire du vélo en ville et en toute sécurité

Avec la circulation, les piétons qui traversent parfois de manière aléatoire, les portières qui s'ouvrent sans prévenir, faire du vélo en ville peut faire peur ! Mais si l'on n'est malheureusement jamais à l'abri d'un accident, quelques conseils et astuces permettent de réduire les risques d'accident et d'optimiser votre sécurité sur la route. À vélo en ville, veillez avant toute chose à être attentif à l'environnement qui vous entoure. !

À noter que posséder son permis de conduire lorsque l'on fait du vélo permet également d'anticiper la conduite et les gestes de certains automobilistes.

Quelques conseils simples pour rouler à vélo en ville en toute sécurité :

- Utilisez les pistes cyclables. Elles ne sont pas toutes obligatoires : le panneau B22a bleu et rond avec un vélo indique qu'elle est obligatoire, tandis que le panneau C113 indique qu'elle est conseillée mais non obligatoire.
- Respectez le code de la route et les feux tricolores. Un petit panneau représentant un vélo jaune avec une flèche indique que vous pouvez passer au feu rouge à condition de respecter la priorité des piétons, ou des autres véhicules qui ont le droit de s'engager.
- Ne roulez pas sur les trottoirs ! Mettez pied à terre !
- Sur la route, maintenez votre trajectoire et évitez de zigzaguer.
- Au feu, placez-vous dans le SAS vélo et positionnez-vous au bon endroit : à droite si vous allez à droite et ainsi de suite.
- Indiquez à l'avance votre direction lorsque vous tournez et vérifiez devant et derrière vous si la voie est libre (l'achat d'un rétroviseur vélo ou d'un clignotant est une excellente option !).
- Méfiez-vous des véhicules garés et des portières qui peuvent parfois s'ouvrir soudainement. On appelle d'ailleurs ce phénomène le "car-dooring" !

Casque, antivol, éclairage : les indispensables pour faire du vélo en ville

Lorsque l'on fait du vélo en ville, certains accessoires sont indispensables. Ils assurent non seulement votre confort mais également votre sécurité. Si vous roulez de nuit ou tôt le matin, vous devez par exemple vous rendre visible ! Voici quelques accessoires nécessaires (et dont certains non obligatoires) à la pratique du vélo en ville :

- Le casque de vélo. Bien que non obligatoire (sauf pour les enfants de -12 ans), le casque à vélo pour adulte est très fortement recommandé.
- Des lumières et des éclairages. Selon la loi, tout vélo doit être équipé de lumière avant et arrière, de systèmes réfléchissants latéraux et sur les pédales, dits catadioptrés.

- Une sonnette. C'est obligatoire selon la loi !
- Un antivol pour attacher son vélo. Vous pouvez choisir un antivol de cadre, ou un antivol de type U de la marque de référence Kryptonite. Idéalement, il faut deux points d'attache pour sécuriser votre vélo. Vous pouvez par exemple opter pour un U combiné à un câble afin d'attacher le cadre et les deux roues.
- Les garde-boues. Si vous faites du vélotaf, les garde-boues vous protègent des projections et de la pluie, ce qui vous épargne d'arriver trempé au boulot !

Et n'oubliez pas que depuis 2015, le casque audio ou des écouteurs est interdit en voiture, en moto et à vélo !

[article publié le 22 mai 2013 et mis à jour le 25 mai 2020]

Publié par Morgane Stampfer, le 14 mai 2020, <https://www.citycle.com/12242-quel-est-linteret-de-faire-du-velo-en-ville/>

La pratique du vélo augmente de 50 % dans les grandes villes par rapport à 2019

L'usage du vélo a poursuivi sa progression en France après le confinement, avec 87 % de fréquentation cyclable en plus par rapport au début de l'année 2020, en ville comme à la campagne.

La fréquentation cyclable s'est envolée de 87 %, du 11 au 31 mai (durant la première phase du déconfinement), par rapport à la moyenne entre le 1er janvier et le 17 mars (date d'entrée en vigueur du confinement), selon Vélo et territoires, qui s'appuie sur un échantillon de 182 compteurs à travers la France.

Par rapport à la même période de 2019, la fréquentation cyclable a augmenté de 28 % et cette hausse **« profite à tous les types de milieux : urbain, périurbain et rural »**.

Près de 1 500 vélos en moyenne par jour dans les villes

La progression est particulièrement forte les samedis et dimanches, avec **« une pratique du week-end qui s'installe en milieu urbain et une pratique de loisirs qui refait son apparition sur l'ensemble du territoire »**, selon ce bulletin.

« Dans les villes, 1 484 vélos sont comptés en moyenne par jour et par compteur (contre 936 avant le confinement). Le chiffre atteint 300 en périphérie et 161 en milieu rural », dénombre Vélo et territoires.

La hausse sur un an est particulièrement marquée dans les grandes agglomérations (+54 %) mais aussi dans les villes de moins de 10 000 habitants (+50 %). Le nombre de cyclistes s'est envolé à Paris ou encore à Dunkerque.

Des pistes provisoires à pérenniser

De nombreuses villes ont mis en place des pistes cyclables provisoires pour éviter que les usagers des transports en commun ne se reportent en masse sur la voiture par peur du coronavirus, créant des embouteillages et augmentant la pollution de l'air.

À Paris, Anne Hidalgo a promis 50 km de nouvelles lignes cyclables d'ici à l'été. À Marseille, en revanche, ville peu fournie en aménagements cyclables, une piste sur le Prado a été effacée.

L'aide de 50 € aux particuliers pour remettre en état leurs vélos a également bien fonctionné.

Le gouvernement, qui a triplé le fonds créé pour encourager la pratique du vélo à 60 millions d'euros, aidera les collectivités à pérenniser ces pistes cyclables temporaires, a promis la semaine dernière la ministre de la Transition écologique Élisabeth Borne.

Source : <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/la-pratique-du-velo-augmente-de-50-dans-les-grandes-villes-par-rapport-2019-6857770>

Ouest-France 4 juin 2020